

Conseil des Eglises chrétiennes dans le canton de Vaud
Commission Eglises et Religions

Rapport intermédiaire
pour l'AG du ceccv du 25 nov. 2008

a) composition de la commission

Les membres délégués de leurs Eglises sont :

- *Pour l'EERV* :
 - o **Burkhard Martin**, pasteur, ministère de dialogue interreligieux et président du comité de l'Arzillier, et **Timothee Reymond**, pasteur, membre du DIM
- *Pour l'Eglise catholique dans le canton de Vaud* :
 - o **Maroun Tarabay**, prêtre, ministère de dialogue interreligieux pour le vicariat épiscopal du canton de Vaud, maronite, et **Jean-Daniel Loye**, théologien laïc et formateur d'adultes
- *Pour les Eglises orthodoxes* :
 - o **Teny Pirri-Simonian**, théologienne orthodoxe, appartenant à l'Eglise apostolique arménienne (représente les Eglises orthodoxes d'Orient pré-chalcédoniennes), secrétaire exécutive du bureau des relations avec les Eglises membres du COE ;
 - o **Gary Vachicouras**, théologien orthodoxe, enseignant au Centre orthodoxe de Chambésy (représente les Eglises orthodoxes liées au Patriarcat œcuménique de Constantinople).
- *Pour les Eglises évangéliques et pentecôtistes* :
 - o **Maurice Verfaillie**, ancien Secrétaire général de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse et ancien directeur de la revue 'Conscience et liberté', pasteur retraité;
 - o **Jean-Jacques Meylan**, pasteur de la FREE, responsable de la formation, retraité.

b) organisation de la commission

La commission a eu de la peine à se constituer. Dans la réunion de septembre 2008, elle a décidé de renoncer à nommer un président, mais de fonctionner avec un animateur tournant à chaque rencontre. Martin Burkhard est d'accord d'assumer la coordination et le lien avec le ceccv.

c) clarification du mandat

La commission s'est réunie six fois. Elle a d'abord dû préciser son mandat. Puis elle s'est concentrée sur une tâche spécifique reçue de la part du comité du ceccv : une réflexion chrétienne sur la prière interreligieuse. La commission l'a reformulé en « Prière dans un cadre interreligieux ».

d) méthodologie

La commission a consacré quatre de ses six séances à ce sujet.

Elle a travaillé de la manière suivante :

- récoltes de documents officiels et de textes de théologiens reconnus
- mise en perspective de ses textes à partir d'une grille d'analyse élaborée au préalable par la commission

e) bilan intermédiaire

En octobre 2008, la commission peut dresser le bilan suivant :

1. le sujet a été diversement traité dans les Eglises. Certaines disposent de quelques documents de base, d'autres non. Mais il existe peu de documents officiellement approuvés par les Eglises. De plus, le statut des documents officiels est très différent selon les Eglises.
2. le sujet est très sensible quand on l'approfondit. On ne peut pas résumer la perspective d'une prière dans un contexte interreligieux seulement de manière pratique (qui, comment, quand), car elle suscite des questions théologiques fondamentales (sens de la prière, relation à Jésus-Christ).
3. le sujet demande d'abord une meilleure prise en compte des théologies des religions dans chacune des Eglises.
4. le sujet n'est pas sans lien avec la prière dans un contexte œcuménique.

f) suite de la commission

Pour l'instant, elle étudie encore les documents officiels et les apports théologiques et analyse des expériences vécues dans l'esprit de la Rencontre à Assise de 1986 qui fait figure d'une référence incontournable. D'autres expériences sont à analyser.

Puis, elle cherchera à définir un socle commun sur lequel les différentes Eglises peuvent s'entendre et pointera les articulations différentes selon les Eglises.

Ensuite, elle proposera au conseil du ceccv des pistes concrètes et des balises à ne pas négliger en ce qui concerne l'organisation de la prière dans un cadre interreligieux.

Il est difficile de proposer un échéancier, mais nous pensons aboutir à un premier rapport pour la prochaine AG du ceccv.

Lausanne, le 10 octobre 2008